

## Pièces d'identité acceptées

Veillez nous faire parvenir une **photocopie ou une copie numérisée d'au moins deux (2) pièces d'identité**. Tous les documents doivent être valides (non expirés) et au moins une de ces pièces d'identité doit répondre aux critères suivants, soit être délivrée par le gouvernement, contenir une photo, la signature et une adresse postale. Si les deux pièces d'identité ne réunissent pas tous les critères, veuillez soumettre des documents d'identité supplémentaires pour répondre aux exigences.

Pièces d'identité acceptées délivrées par le gouvernement fédéral, une province ou un territoire, notamment :

### **Gouvernement fédéral :**

- Passeport canadien
- Certificat de citoyenneté canadienne ou carte de résident permanent
- Carte de la Sécurité de la vieillesse du Canada
- Carte d'identité des Forces armées canadiennes
- Certificat du statut d'Indien délivré par le gouvernement du Canada

### **Gouvernements provinciaux et territoriaux :**

- Permis de conduire
- Carte santé
- Certificat de naissance, de mariage ou de changement de nom

D'autres documents d'identité à votre nom non émis par un gouvernement peuvent inclure une carte d'étudiant, une carte d'adhésion à une association, des cartes de crédit et d'autres.